

Ces résolutions furent aussitôt mises à exécution: à son arrivée à Québec, le marquis de Montcalm ordonna que les troupes et les milices fussent employées à élever des retranchemens à Beauport. Il ne négligea rien pour mettre la capitale dans le meilleur état de défense possible: il assura la communication de la basse-ville à la haute, vis-à-vis de l'évêché, par une forte palissade, et y fit élever une plate-forme, sur laquelle furent placés des canons pour enfilcr la rue. La batterie érigée derrière l'évêché fut étendue de chaque côté, et jointe par une forte palissade, qui s'étendait sur le penchant de la colline presque jusqu'au palais de l'intendant. Il fut érigé plusieurs batteries pour la défense de la basse ville, et toutes les communications avec le fleuve furent barricadées. St. Roch et le palais de l'intendant furent entourés d'une palissade et protégés par de petites batteries. On établit une batterie de gros canon sur deux vaisseaux qui furent calés dans la rivière St. Charles, vis-à-vis du palais, et l'on érigea une redoute, près du gué, où l'on avait construit un pont de bateaux. Il fut construit une batterie flottante de dix-huit canons, et plusieurs brulots, pour harrasser et tenter d'incendier la flotte anglaise; et toutes les bouées et autres marques pour la navigation du fleuve furent enlevées. La garde des batteries de la basse ville fut confiée à un détachement de troupes de la colonie, sous les ordres de M. de VAUDAIN, lieutenant de marine; il fut formé un petit corps de cavalerie, dont le commandement fut donné à M. DE LA ROCHE BEAUCOURT, aide-de-camp du marquis de Montcalm; enfin, la milice de Québec fut formée en compagnies, et eut ordre de se tenir prête à agir au premier avis.

(A continuer.)

COMMUNIQUÉ.

Mr. L'Editeur de la *Bibliothèque Canadienne* est prié d'insérer ce qui suit dans son intéressant journal. S. P. Q. R.

On a parlé dernièrement d'une députation en Angleterre de deux Chefs du Sault St. Louis (Thomas Sonatsiowane et Thomas Sawennowane) pour revendiquer une partie de leur Seigneurie, enclavée dans celle de la Prairie, appartenant ci-devant à l'Ordre des Jésuites. Comme on pourrait croire que le voyage a été entrepris légèrement et sans motifs suffisans, on ne sera pas fâché de voir ici le résumé des preuves sur lesquelles ils appuyent leurs réclamations.